

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'ACCES DISTANT

- L'accès à distance est réservé aux médecins et aux cadres des hôpitaux de la FHV.
- L'attribution de l'accès à une personne qui ne serait pas un collaborateur direct de l'hôpital requiert l'autorisation de la direction générale sur la base d'une demande motivée par écrit.
- L'accès à distance est réservé uniquement pour un usage professionnel, et est principalement prévu pour l'accès au domaine privé de l'hôpital. Les applications autorisées sont toutefois limitées, même si tous les services sont disponibles. La FHVI, dans le cadre de l'accès distant, n'est pas assimilable à un prestataire de services pour les accès à Internet à but privé. Pour de tels besoins et pour un service plus individualisé, l'utilisateur est invité à s'adresser à un prestataire qui pourra lui donner un accès à Internet proche de son domicile.
- Les accès sont contrôlés et consignés par un dispositif de surveillance automatique, afin de détecter d'éventuelles utilisations abusives et de prévenir des tentatives d'accès illicites.
- L'accès à distance donne accès au domaine privé de l'hôpital, soumis aux règles de confidentialité et de protection de données. L'utilisateur au bénéfice d'un accès à distance est responsable du respect strict de la confidentialité. Il veillera à ne pas divulguer son mot de passe, même à des membres de sa famille.
- Les frais de communications entre la FHVI et le lieu où se situe l'ordinateur de l'utilisateur sont à la charge de ce dernier.
- La FHVI effectue des travaux en dehors des heures ouvrables et se réserve le droit d'arrêter les applications sans en informer les utilisateurs externes (pas un collaborateur direct de l'hôpital) de l'accès distant.
- En cas de perte de son téléphone mobile ou de changement de numéro, l'utilisateur doit en informer dans les meilleurs délais le support de la FHVI. Il doit aussi informer le support de la FHVI en cas de changement d'adresse e-mail privée.
- L'accès distant est conçu pour fonctionner de façon optimale avec le navigateur Internet Explorer sous Microsoft Windows.
- En cas de problèmes techniques, le support de la FHVI se limitera durant les heures ouvrables à la vérification de la bonne attribution des accès. Les problèmes spécifiques liés aux équipements de communication (ADSL/WIFI/3G) ou au poste privé sont du ressort de l'utilisateur et ne pourront pas être pris en charge par le support de la FHVI. La FHVI ne fournit pas de support pour l'installation des logiciels de communication et des applications à domicile.
- Le service de piquet n'est pas inclus dans ces prestations.
- Une documentation complète contenant les explications détaillées sera remise à l'utilisateur pour établir l'accès à distance.
- Si les conditions l'exigent, La FHVI se réserve le droit de modifier les spécifications, les services, les fonctionnalités à tout moment et sans préavis.
- En cas d'abus et/ou non respect des conditions générales, la FHVI se réserve le droit de résilier l'accès distant de l'utilisateur et informera la Direction de son établissement.
- Le réseau Internet peut véhiculer des programmes contenant des virus, et permettre l'intrusion du poste de l'utilisateur ou des contenus qui y transitent. La FHVI décline toute responsabilité dans ce cas, de manière implicite, explicite, directe ou indirecte pour tous les dommages qui pourraient être causés. L'utilisateur s'engage à installer et à maintenir à jour un antivirus sur le poste privé avec lequel il se connectera au réseau de la FHVI.

Localisation du document original signé : Service Desk FHVI